

SAS GEG Source d'Energies au capital de 2 897 538 euros
8 place Robert Schuman
CS 20183 38042 Grenoble Cedex 9
monagence.geg.fr
RCS : Grenoble 321 213 225 - SIRET : 32121322500048
N° de TVA Intracomm. : FR 74 321 213 225 - NAF : 3514Z



facture d'électricité



Accueil dépannage 24h/24 - 7j/7
numéro d'urgence : +33972675046
réf ext : 23468885644958

X 1/1 50/10/159/158 05AA7287444ECTF 1 FTF FTF



Contact : votre conseiller commercial
tél : 04 76 84 38 11 fax : 04 76 84 36 51
du lundi au vendredi de 8h10 à 17h
courriel : gestionom@geg.fr

SAS FOISSAC
315 ALLEE BONNECOSTE
46090 VILLESEQUE

Votre référence à rappeler : 273 153

contrat n° 907588		facture n° 2320712S du 19/08/2025	
client titulaire	SAS FOISSAC	électricité du 14/06/2025 au 14/08/2025 : 9 543 kWh calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)	
siren	404857401		
espace de livraison	Trebaix VILLESEQUE		
offre	OM - C5 Pro Prix Fixe		
service fourniture	OM C5 Pro Prix fixe HPHC - Service g		
service accès au réseau	CU ADT 4 postes		
puissance souscrite	36 kVA		
type de compteur	AMM		
date d'échéance	30/06/2027		
		sous-total accès au réseau	206,15 €
		sous-total fourniture	1 077,44 €
		total HT	1 283,59 €
		TVA	313,23 €
		autres taxes	328,26 €
		total TTC	1 925,08 €
		Ce montant sera prélevé à partir du 03/09/2025	
		Date approximative du prochain relevé 14/09/2025	
		Date approximative de la prochaine facture ... 14/10/2025	

rappel de vos coordonnées bancaires	
Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.	
Nom du titulaire : SAS ETS FOISSAC	Référence Mandat : 269491
IBAN (RIB International) : FR76 1120 6000 8707 1023 2200 044	BIC : AGRIFRPP812

accès au réseau

part fixe

	€/kVA/an	montant en €
prime fixe du 15 juin 2025 au 31 juillet 2025 (puissance souscrite de 36 kVA - 1,54 mois)	10,08	46,60
prime fixe du 1 août 2025 au 14 août 2025 (puissance souscrite de 36 kVA - 0,46 mois)	10,11	13,92

part variable

postes tarifaires	anciens index en italique si estimés	nouveaux index en italique si estimés	coefficients de lecture	consommations (kWh)	€/kWh	montant en €
du 14/06/2025 au 14/08/2025 compteur n° 03187622141353						
heures creuses saison haute	22 762	22 762	1	0	0,0513	0,00
heures creuses saison haute - barème du 14/06/2025 au 31/07/2025				0	0,0397	0,00
heures creuses saison haute - barème du 01/08/2025 au 14/08/2025				0		
heures pleines saison basse	96 549	103 515	1	6 966	0,016	86,29
heures pleines saison basse - barème du 14/06/2025 au 31/07/2025				5 393	0,0166	26,11
heures pleines saison basse - barème du 01/08/2025 au 14/08/2025				1 573		
heures pleines saison haute	55 021	55 021	1	0	0,075	0,00
heures pleines saison haute - barème du 14/06/2025 au 31/07/2025				0	0,0749	0,00
heures pleines saison haute - barème du 01/08/2025 au 14/08/2025				0		
heures creuses saison basse	90 877	93 454	1	2 577	0,01	19,95
heures creuses saison basse - barème du 14/06/2025 au 31/07/2025				1 995	0,0116	6,75
heures creuses saison basse - barème du 01/08/2025 au 14/08/2025				582		

prestations

	montant en €
frais de gestion du 15 juin 2025 au 31 juillet 2025	2,17
frais de gestion du 1 août 2025 au 14 août 2025	0,64
composante de comptage du 15 juin 2025 au 31 juillet 2025	2,88
composante de comptage du 1 août 2025 au 14 août 2025	0,84

sous-total HT accès au réseau

200,15

fourniture

part fixe

	€/kVA/an	montant en €
Prime Fixe	0,00	0,00
Prime Fixe	0,00	0,00

part variable

consommation HP du 14 juin 2025 au 14 août 2025	6965 kWh	0,11968	833,57
capacité HP du 14 juin 2025 au 14 août 2025	6965 kWh	0,0031321	21,82
consommation HC du 14 juin 2025 au 14 août 2025	2577 kWh	0,08564	220,69
capacité HC du 14 juin 2025 au 14 août 2025	2577 kWh	0,000528	1,36

sous-total HT fourniture

1 077,44

total HT

1 203,59

taxes et contributions

	assiette	taux	montant en €
cspe du 14/06/2025 au 31/07/2025	7 387	0,0337 € / kWh	248,94
cspe du 01/08/2025 au 14/08/2025	2 155	0,02998 € / kWh	64,61
cta du 15/06/2025 au 31/07/2025	51,66	21,93 %	11,33
cta du 01/08/2025 au 14/08/2025	15,39	21,93 %	3,38
tva réduite	62,98	5,50 %	3,46
tva	1 548,87	20,00 %	309,77

total TTC

1 925,08

communication

A noter :

CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) : calculée sur la part abonnement de l'acheminement. Elle est fixée par un arrêté ministériel et non par GEG.

Accise sur l'électricité (ex-CSPE) est une taxe qui s'applique sur les kWh consommés. Elle compense les charges liées aux missions de service public (développement des énergies renouvelables) des fournisseurs. Le taux de l'accise sur l'électricité varie en fonction de la puissance souscrite et du type de client. Plus d'informations sur www.economie.gouv.fr

TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité) : s'applique sur les kWh consommés. Elle est collectée et reversée aux départements et aux communes.

TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : s'applique à 20% sur le montant de la prime fixe, de la CTA, des kWh consommés et de l'accise.

Les prix des services souscrits sont disponibles sur vos Conditions Particulières de Vente ou auprès de votre conseiller.

Tarifs de prestations du GRD : Sur Grenoble, Allevard et Montsapey, ils sont disponibles sur reseaux.geg.fr - En dehors de Grenoble, consultez www.enedis.fr (pour l'électricité) ou sur url=http://www.grdf.fr/

Litiges et réclamations : vous pouvez contacter votre conseiller clientèle (coordonnées au recto de votre facture). Les parties s'efforceront de résoudre tout litige à l'amiable. Vous pouvez aussi saisir le médiateur de l'Energie : www.energie-mediateur.fr

Informations consommateurs : tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics (tél. : 0 800 112 212 service et appel gratuit)